

COMMUNIQUE DE PRESSE

6 août 2024

DECLENCHEMENT D'UNE ALARME INCENDIE SUR LE SITE IRSN DE CHERBOURG.

Lundi 5 août 2024, à 19h53, une alarme incendie s'est déclenchée sur le site IRSN de Cherbourg en Cotentin.

L'astreinte IRSN et le (SDIS) Service Départemental d'incendie et de Secours de la Manche se sont rendus rapidement sur place. Ils ont aussitôt constaté la présence de fumée dans la salle de ventilation générale, sans départ de feu.

Par précaution les pompiers ont procédé à l'arrêt de pompes de ventilation et ont poursuivi, avec l'IRSN, leurs investigations sur l'ensemble du bâtiment pour trouver la cause de ce dégagement de fumée.

Aucune autre anomalie n'a été détectée et l'ensemble du bâtiment a été mis en sécurité pour la nuit. Les investigations se poursuivent aujourd'hui, notamment sur la possible surchauffe d'un matériel de ventilation, sans départ de feu, n'entraînant aucun risque radiologique.

L'ingénieure d'astreinte de l'IRSN qui s'est rendue sur site en premier et a détecté l'odeur âcre, a été prise en charge immédiatement par le SDIS qui a conclu à l'absence de risque sur sa santé.

Contact presse : Pascale Portes, Tél : 01.58.35.70.33, E-mail : pascale.portes@irsn.fr

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Transition écologique, de la Recherche, de l'Énergie, de la Santé et de la Défense.